

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Déposons les plaques !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La Suisse s'est engagée à **réduire de moitié ses émissions d'ici à 2030** par rapport à celles de 1990. Cette convention de Paris, signée en 2016, se décline à Genève à travers le plan climat. Ce dernier prévoit de réduire de 40% les transports individuels motorisés (TIM) en 2030. Pour motiver la population à atteindre cet objectif, nous proposons de l'accompagner par des mesures incitatives, car changer ses habitudes n'a jamais été chose facile. Dans ce cadre, voici les deux propositions imaginées :

Accompagner celles et ceux qui font le pas de se défaire de leur véhicule motorisé. L'idée est d'inciter ces personnes par une aide financière leur permettant de se déplacer autrement, de manière écoresponsable et douce. Cette aide se matérialisera par l'offre d'abonnement « *unireso* » d'une année pour une personne.

Emmener celles et ceux qui souhaitent tenter un mois de leur vie sans leur véhicule motorisé. Leur offrir cette possibilité de vivre l'expérience concrète de se déplacer pendant trente et un jours à l'aide des transports publics. Dans cette optique, la ville de Vernier offrira un abonnement AG d'une durée d'un mois pour toute personne s'engageant à ne pas utiliser son véhicule motorisé.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif à :

- 1 offrir un abonnement « *unireso* » d'une année à tout·e Verniolan·ne déposant les plaques de son véhicule motorisé ;
- 2 offrir un abonnement AG d'un mois à tout·e administré·e s'engageant à ne pas prendre son véhicule motorisé ;
- 3 chercher un partenariat de transport pour un cofinancement.

Cédric BRINER, Patrick ARNOLDI,
David JUNGO RODRIGUEZ, Pierre BLEIKER
Conseillers municipaux

Vernier, le 23 novembre 2024